

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 10 juillet 2020

Présents : BERAL Didier – JARDÉ Emilie – BERRET Patrick – BESSON Colette – DOMERGUE Vincent – BRUN Roselyne – TAULEIGNE Thierry – MASSONOT Amélie – SARRASIN Cyril — BOISSIN Céline – MURILLON Luc – CREUS Béata

Absents excusés : MARMEY Annick - MOUTON Serge – DOMINIQUE Olivier

Pouvoirs : MARMEY Annick donne pouvoir à BESSON Colette
MOUTON Serge donne pouvoir à BOISSIN Céline
DOMINIQUE Olivier donne pouvoir à BERRET Patrick

Secrétaire de séance : TAULEIGNE Thierry

➤ Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil municipal a procédé à l'élection des 3 délégués et de leurs 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs sur la base d'un scrutin de liste, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Une seule liste a été déposée. Elle a obtenu les suffrages suivants : 15 voix sur 15 votants

Sont donc élus :

Délégués titulaires : **BERAL Didier**
 JARDÉ Emilie
 BERRET Patrick

Membres suppléants : **MASSONOT Amélie**
 DOMERGUE Vincent
 BESSON Colette

➤ Désignation du délégué suppléant au S.D.E.07

Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal a désigné Luc MURILLON comme représentant suppléant au collège électoral pour représenter la Commune au sein du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche.